

La CNERP,
la collaboration Insee-Communes
et
l'évolution des outils de gestion du RIL.

CNERP du 12 novembre 2014

Marie-Hélène BOULIDARD, Expert démographe, personnalité qualifiée de la CNERP

Stève LACROIX - INSEE, Responsable de la Cellule Infrastructures Géographiques

Sylvain DAUBRÉE - INSEE, Chef de projet statistique Rorcal

SOMMAIRE :

LE GROUPE DE TRAVAIL DE LA CNERP

LE PROJET RORCAL

MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DU GROUPE DE TRAVAIL

LA COLLABORATION INSEE-COMMUNE POUR LA MISE À JOUR DU RIL

➤ UN GROUPE DE TRAVAIL DE LA CNERP :

intitulé : "La collaboration Insee-Collectivités locales dans la constitution des RIL"

- Un Mandat validé par la CNERP, le 24 septembre 2009.

Le groupe s'est réuni 11 fois, de décembre 2009 à fin mars 2012

- Les objectifs fixés au groupe (*extrait du mandat*) :

- **Élaborer un document de référence, commun aux collectivités locales et à l'Insee**, qui permette de faciliter des mises à niveau et des mises à jour du RIL
- **Élaborer**, pour le compte de la CNERP, **le cadre et le contenu d'une enquête sur l'organisation des collectivités locales dans le domaine de la gestion du RIL**
- **Faire des suggestions pour l'amélioration à moyen terme du mode d'élaboration du RIL**,
- **Échanger autour des modalités de diffusion du RIL**, dans le respect de la décision de la CNIL et du décret du MINEI.
- **Décrire le contenu géographique du RIL** (modalités de constitution originelle et d'évolution) **et de proposer**, le cas échéant, **des recommandations pour son usage cartographique**, dans le cadre du recensement de population, par les collectivités territoriales.

▪ La composition du groupe :

Une dizaine de membres, en provenance de la CNERP et de l'Insee (DG responsable de la Cellule IGEO, et DR, responsables SIG). Groupe présidé par Séverine Ballereau de décembre 2009 à septembre 2010 (*rapporteur : Catherine GIRAUD*) puis par Marie-Hélène Boulidard de septembre 2010 à fin mars 2012 (*rapporteur Annie Chanut*).

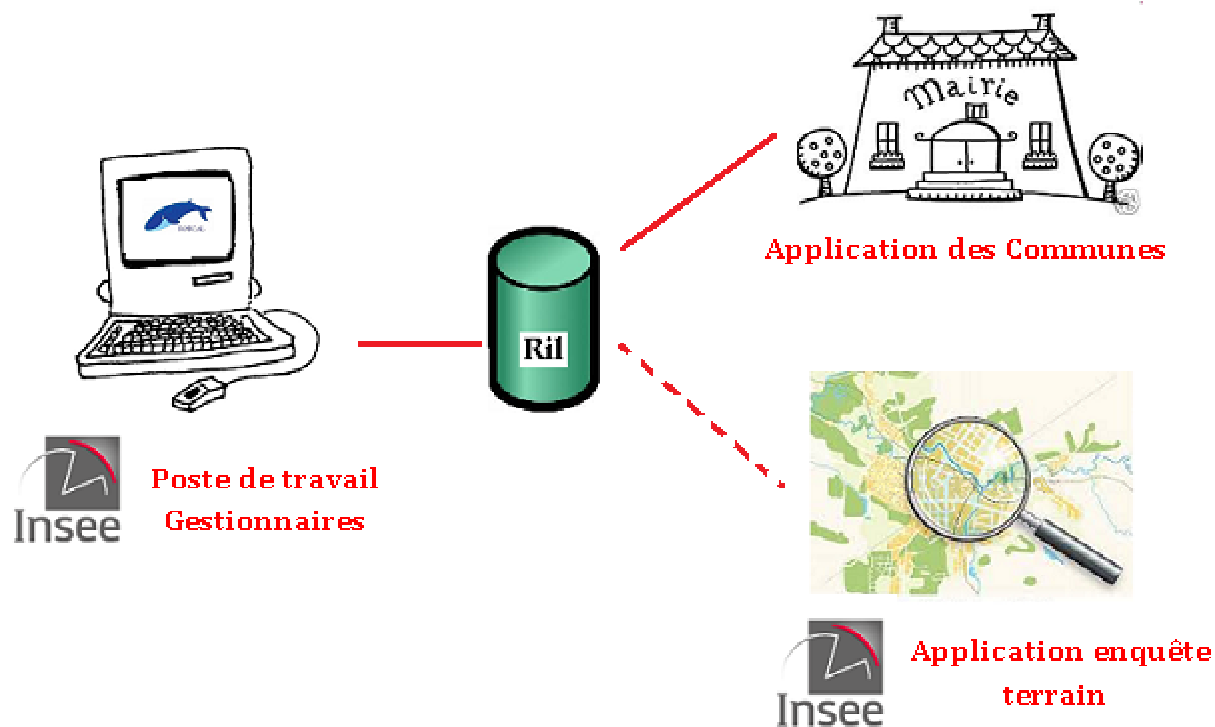
▪ Les productions du groupe :

Phase de travail	Documents produits
Avis et recommandations du groupe	Rapport du CNIS Décembre 2013 - N°134 11 recommandations.
Enquête 2010 (déc. 2010) auprès des correspondants RIL (444 répondants soit 50% du total des communes concernées)	Synthèse des résultats - Octobre 2011 Document validé par la CNERP du 21 octobre 2011 Mise en ligne sur le site du CNIS et annonce de cette mise en ligne auprès des maire dans le courrier envoyé par l'Insee en mairie début octobre.
Sommaire détaillé pour un manuel de référence et sa brochure d'accompagnement	Manuel à l'usage des correspondants RIL- 2014 (1ère édition) Manuel (papier) adressé à toutes les communes concernées au 4ème trimestre 2013 lors de l'envoi des doc. préparatoires pour l'enquête 2014. R°/V° "Parfaire la qualité du RIL de votre commune" - Octobre 2012 Document validé par la CNERP du 19 octobre 2012. Mise en ligne sur le site du CNIS et adressé par courrier aux maires en mai 2013.

➤ UN PROJET DE MODERNISATION DES OUTILS DE GESTION DU RIL : Projet RORCAL

Rorcal : " Réorganisation du répertoire commun d'adresses localisées"

- Rorcal : 3 applications collaboratives, une base de données unique



▪ Objectifs du projet Rorcal

- **Apporter de nouveaux outils**, notamment application pour les communes, base de données Ril centralisée accessible depuis les communes et depuis l'Insee (actuellement : Excel)
- **Améliorer le processus**, utiliser de nouvelles sources administratives pour mettre à jour le Ril (fichiers fiscaux, CNAM), intégrer les Dom dans le processus métropole, intégrer la gestion des communautés
- **Améliorer le processus qualité du Ril pour une efficacité accrue**, le pilotage national et régional de mise à jour du Ril sera amélioré, des indicateurs de qualité pourront être mesurés en continu
- **Accroître l'interopérabilité du système**, l'utilisation du fond de carte IGN favorisera le dialogue avec les SIG des communes et permettra d'améliorer la qualité du Ril, des plans de collecte pour les agents recenseurs

▪ Calendrier et implication des communes dans le projet Rorcal

- **Dès la phase de conception du projet**, un groupe de travail constitué de corrils et de responsables d'équipes Ril Insee nous a aidé à définir la future application des communes.

Correspondants Ril des communes de :

Vaulx-en-Velin, Rumilly, Bourg-Lès-Valence (Rhône-Alpes)

Roubaix, Wattignies (Nord-Pas de Calais)

- **Une opération pilote est programmé pour 2015, entre mars et juin**, permettant à 4 communes de tester une première version de l'application

Boulogne-sur-Mer (Nord-Pas de Calais), Fondettes (Centre), Saint-Herblain (Pays de la Loire)

et Sanary-sur-Mer (Provence-Alpes-Côte-D'azur)

- **L'opération pilote 2015 permettra d'améliorer l'outil**, et une seconde opération pilote sera programmée au 1^{er} semestre 2016
- **Le déploiement de Rorcal dans les DR Insee et dans les communes** se fera entre octobre 2016 et février 2017

➤ POINT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DU GROUPE :

11 recommandations regroupées en 5 thèmes :

Recommandation 1 : elle figure en tête des recommandations du groupe comme un principe fondateur de l'ensemble des recommandations.

Recommandations 2 à 4 traitant de l'organisation autour du RIL en commune et de la fonction de correspondant RIL.

Recommandations 5 et 6 traitant de la formation et de l'accompagnement des correspondants RIL.

Recommandations 7 à 10 traitant du RIL lui-même.

Recommandation 11 concernant la poursuite du travail

Elles ont toutes été mises en œuvre, achevées ou en cours de réalisation

Recommandation N°1 : Sensibiliser les élus sur les enjeux liés à la qualité du RIL tant pour la collecte que pour les calculs de populations légales

⇒ La synthèse R°/V° adressée aux maires concernés une 1ère fois en mai 2013 puis une seconde fois en mai 2014 compte tenu du renouvellement de nombreuses équipes municipales.

quel circuit de diffusion en mairie ? quelle cible touchée ? Aucun retour sur ces deux points

⇒ Les rendez-vous de la DR Insee en mairie notamment au moment de la publication des Populations légales :

*Occasion pour les DR de sensibiliser les mairies à l'importance de la qualité du Ril
Synthèse R°/V° également distribuée à cette occasion*

⇒ Avec Rorcal il faudra communiquer en direction des élus et de l'administration communale

Les informer de l'évolution du travail des Corrils liée à l'arrivée de la nouvelle application

Recommandation N°2 : Officialiser la nomination du correspondant RIL

⇒ Arrêté de nomination du CORRIL instauré

*un modèle d'arrêté commun avec le coordonnateur communal est mis à disposition des communes
2/3 des corrils ont été nommés au cours des 5 dernières années : plus de 300 communes sans Corril officiellement nommé*

⇒ Avec Rorcal se posera la question de l'attribution par l'Insee des droits d'accès à l'application

devra se faire sur la base d'une nomination officielle

Recommandation N°3 : Sensibiliser l'administration communale à la dimension transversale de la gestion du RIL qui requiert échanges et collaboration entre les différents services municipaux concernés

⇒ Manuel à l'usage du correspondant RIL et Aide-mémoire, Synthèse R°/V° : faits et diffusés

Groupe de travail Insee avec des responsables d'équipes Ril en DR : a permis de préciser les attentes vis-à-vis des corrils, d'harmoniser les pratiques des DR lors de la campagne Ril 2013-2014

Améliorations dans le processus Ril qui se retrouvent dans le manuel diffusé pour la campagne qui démarre

⇒ Avec Rorcal : le manuel des corrils sera maintenu

Il intègrera les évolutions du processus et l'aide à l'utilisation de l'application

Version électronique prévue (wiki)

Version papier indispensable ?

Recommandation N°4 : Intégrer explicitement la gestion du RIL dans le cadre de la mission de recensement exercée par les communes. :

sensibiliser à la notion de "Mission Recensement" s'inscrivant dans un calendrier annuel,
sensibiliser à l'intérêt de rapprocher "mission coordonnateur communal" et "correspondant RIL",
associer le correspondant RIL à l'expertise des communautés

⇒ Manuel à l'usage du correspondant RIL, Synthèses R°/V° : faits et diffusés

quel impact ?

⇒ Avec RORCAL, l'expertise des communautés sera intégrée dans l'outil

la base de données Ril intègrera les communautés

l'expertise des communautés se fera dans l'application Rorcal

Recommandation N°5 : Poursuivre l'effort engagé par l'Insee de formation des correspondants RIL

⇒ Depuis un an, l'Insee propose de nouveaux modules de formation à la fois pour les nouveaux correspondants RIL et les anciens :

10 séquences différentes mobilisables séparément selon les besoins, avec des simulations de calcul d'impact de la qualité du Ril sur les chiffres de population.

34 % des corrils ont été formés à l'aide de ces nouveaux modules : effort à poursuivre

⇒ Avec Rorcal : l'utilisation d'une application va augmenter la technicité du rôle du Corril

L'ensemble des corrils devra recevoir une formation entre octobre 2016 et février 2017.

Recommandation N°6 : Renforcer l'accompagnement par l'Insee des correspondants RIL dans leurs travaux de suivi et d'expertise du RIL.

⇒ Manuel à l'usage du correspondant RIL

Mis à jour et diffusé annuellement

⇒ Organiser régulièrement des réunions d'information entre les équipes Ril Insee et les corrils

54 % des corrils ont été vus en réunion en 2013-2014 : encore insuffisant

⇒ Développement de partenariats locaux pour accompagner des expertises « en continu »

expertise du Ril en dehors de la fenêtre de 30 jours de Mai-Juin proposée par les DR

⇒ Avec Rorcal : amélioration du suivi grâce à l'application des communes et à la base de données centralisée

Les échanges pourront se faire en continu : si problème de compréhension de la part du Corril, l'équipe Insee pourra réagir de manière plus rapide et efficace

Recommandation N°7 : Sensibiliser les communes sur l'utilité d'une gestion attentive et rigoureuse des permis de construire

⇒ Manuel à l'usage du correspondant RIL, formation des correspondants RIL, à charge ensuite de ce dernier de sensibiliser les services de sa collectivité

Des manques en terme d'exhaustivité ont été progressivement réglés

Gains possibles en terme de qualité des informations : adressage, référence cadastrale pas toujours renseignée

Recommandation N°8 : Afin d'être au plus près de la réalité du terrain **aller vers un positionnement géographique exact des adresses dans le RIL**

⇒ Avec Rorcal : utilisation du Référentiel à grande échelle, fond de carte de l'IGN

Permettra d'avoir une localisation des adresses plus précise

⇒ Avec Rorcal : application des communes

Les corrils pourront repositionner directement dans leur application les adresses en fonction de leur connaissance du terrain : permettra d'améliorer la qualité de ce positionnement

⇒ Préparation de la migration vers Rorcal

*Les adresses du Ril feront l'objet d'un repositionnement sur le RGE
Travail effectué en 2015 par les DR Insee
En utilisant la référence cadastrale
En ayant recours aux corrils si nécessaire*

Recommandation N°9 : Inciter les communes à la normalisation de l'adressage

⇒ Manuel à l'usage du correspondant RIL, formation des correspondants RIL, au cours des réunions avec les élus et le personnel communal

*Le nombre d'adresses non normalisées dans les Ril baisse très progressivement...
2,19 % des adresses en 2012 ⇒ 1,92 % en 2014*

Recommandation N°10 : Inclure la référence cadastrale dans les RIL diffusés, afin de faciliter l'identification précise de l'adresse en cas d'adresse non-normalisée (cas des lieux-dits notamment)

⇒ Intégration des références cadastrales des adresses dans le Ril

*L'arrêté du 22 juillet 2013 a autorisé l'ajout dans le Ril de la référence cadastrale
Information récupérée à l'Insee par appariement avec les fichiers fiscaux et contact avec le corril si nécessaire
87 % des adresses ont une référence (4,8 millions d'adresses) dans les Ril de l'été 2014
Objectif : approcher les 100 % pour livraison des Ril de l'été 2015*

Recommandation N°11 : Pérenniser les travaux du groupe pour l'amélioration continue de la collaboration « Insee – Collectivités locales » autour de la gestion du RIL et veiller, en partenariat, à l'actualisation régulière et à l'évolution des documents produits.

⇒ **A envisager aujourd'hui dans le cadre de l'évolution de l'outil de gestion du RIL avec la mise en œuvre de RORCAL en 2016**

➤ LA COLLABORATION INSEE-COMMUNES : LE NIVEAU D'IMPLICATION DES COMMUNES

- A l'issue de l'enquête réalisée fin 2010- début 2011 auprès des correspondants RIL

(extrait de la synthèse des résultats) :

- **Huit communes sur dix déclarent avoir réalisé une expertise totale ou partielle du RIL. Plus précisément, 1/3 seulement des communes aurait déjà procédé à une expertise complète** du RIL, c'est-à dire à un travail portant sur l'ensemble des adresses de la commune.
- **Les principaux obstacles** avancés à la réalisation d'une expertise sont le **manque de temps et de moyens** pour un travail parfois jugé « colossal ».
- **Une véritable collaboration Insee - Communes s'est nouée** autour du RIL au fil des années **mais** un manque de formation est ressenti par de nombreux correspondants RIL et **de fortes attentes vis-à-vis de l'Insee en terme d'accompagnement perdurent.**

▪ Synthèse des tableaux de bord renseignés par les responsables Ril des DR Insee :

Travail sur les Adresses à confirmer (AAC)	Taux de réponse : 90,8 % dont 76,1% avec une qualité satisfaisante des réponses 14,5% avec une qualité moyenne voire insuffisante Réponse de type "RAS" : 0,2 % Pas de réponse : 9,3 %
Expertise du RIL	Taux de réponse : 83,2% dont 63,3% avec une qualité d'expertise bonne 14,6% avec une qualité moyenne voire insuffisante Réponse de type "RAS" : environ 5,3% Pas de réponse : 16,8 %

⇒ **Des progrès, semble-t-il, mais des marges de manœuvre encore importantes.**

➤ **LES PISTES D'AMÉLIORATION DE LA COLLABORATION INSEE-COMMUNES EN LIEN AVEC L'ÉVOLUTION DE L'OUTIL DE GESTION :**

- **RORCAL**, le nouvel outil y contribuera beaucoup

- **Formation, accompagnement des Correspondants Ril**

⇒ **L' INSEE**

- **Obligations** de l'Insee et des communes autour du Ril

- **Rôles** de l'Insee et des communes autour du Ril

- **Communication à destination des communes et plus particulièrement des maires**

⇒ **LA CNERP**

Quel rôle, quelles interventions possibles de la CNERP ?

■ Obligations de l'Insee et des communes autour du RIL :

Au regard du cadre législatif actuel :

Le RIL est un répertoire constitué et mis à jour par l'Insee, partagé avec les communes qui "participent"

➤ Arrêté du 19 juillet 2000 (et ses différents arrêtés le modifiant Arrêtés du 9 octobre 2002, du 23 juillet 2009, du 20 août 2009 et du 29 janvier 2013)

Titre : Arrêté portant création d'un traitement automatisé d'informations individuelles, relatif à la constitution et à la mise à jour par l'Insee du répertoire d'immeubles localisés

Art 4 : "l'Insee échange librement les informations relatives à la localisation des immeubles nécessaires à la préparation et à la réalisation des enquêtes de recensement avec les communes ..."

➤ CNIL-délibération du 23 juillet 2009 :

"Le RIL est un référentiel d'adresses et d'immeubles constitué et mis à jour par l'INSEE pour permettre la réalisation des opérations de recensement de la population. Il est partagé avec les communes et leurs groupements, qui l'utilisent pour la réalisation des opérations de collecte du recensement sur leur territoire, et participent à sa mise à jour et à la validation de ses données. L'objet du présent arrêté est d'étendre les possibilités d'utilisation du RIL pour les collectivités locales..."



Réinterroger les obligations de chacun autour du RIL pour les recadrer, les redéfinir

⇒ Vers plus de partage (propriété, responsabilité partagées ?) pour favoriser l'implication des communes

⇒ Faire évoluer les décrets et/ou arrêtés ?

■ **Rôles de l'Insee** (interlocuteur SIG) **et des communes** (Correspondant RIL) **autour du RIL :**

Le rôle de chacun est-il toujours clair ?

Qui met à jour, qui met à jour quoi ?

Comment pallier le manque d'implication, la défection d'une commune

N'y a-t-il pas des interventions qui font doublon ? (ex : question du traitement des PC)



Réinterroger le rôle de chacun autour du RIL pour le clarifier

Une question d'autant plus cruciale dans la perspective d'une expertise annuelle en continu pour lisser la charge de travail de chacun tout en améliorant la qualité du RIL.

⇒ **Définir, préciser l'intervention de chacun à chaque étape du calendrier annuel de gestion du RIL dans le cadre du nouvel outil.**

■ **Communication à destination des communes et plus particulièrement des maires :**

Nécessité de "piqûres de rappel" très régulières pour une dynamique pérenne autour du RIL

Nombreux renouvellements des équipes municipales

Nouvel outil de gestion qui va générer une évolution du travail en mairie pour le correspondant RIL



**Réactiver une communication de la CNERP, autour de la gestion du RIL,
à destination des maires**

⇒ Courrier d'information sur le projet et ses conséquences pour les communes ?

⇒ Intervention auprès des associations de représentants d'élus ?

**⇒ Calendrier de communication à caler avec
celui des élus et celui de la mise en œuvre de RORCAL**

Un bon programme de travail pour 2015 !!